## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 3 1 MAI 2017

## CONCOURS RÉSERVÉ « LOI SAUVADET » DE MAITRES-ASSISTANTS DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Groupe de disciplines : Arts et techniques de la représentation Discipline : Représentations de l'architecture

## Session 2017

Le jury, réuni le 31 mai 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Alain DERVIEUX, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Monsieur O'BRIEN Peter Monsieur GIRARD Paul

Le président du jury

Alain DERVIEUX

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.